

Adopté par le conseil de composante le : 01/07/2021
 Adopté par la CPVU en date du : 21/09/2021

Régime d'inscription : Formation initiale
 Formation initiale en apprentissage
 Formation continue
 Formation continue en contrat de professionnalisation

MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
 Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
 Année universitaire 2021 / 2022

2ème année - Bac+4
 Intitulé de la mention : SEE4 - Ingénieur Spécialité Systèmes Electroniques Embarqués
 Intitulé du parcours type (si existant) :



MCCZ spécifiques :
 Évaluation sous le régime du contrôle continu.
 Pour qu'un semestre soit validé il faut qu'à la fois :
 - la note de chaque UE soit supérieure ou égale à 7/20
 - la moyenne de chaque BCC soit supérieure ou égale à 10
 La présence et la ponctualité à toutes les activités d'enseignement inscrites à l'emploi du temps ainsi qu'aux épreuves de contrôle est obligatoire.

code (1)	Bloc annuel (A) ou semestriel (S) (2)	Intitulé	Intitulé en anglais	Obligatoire / optionnel	Nom responsable	cocher si reprenable les extérieurs de l'UVSQ	Volumes horaires					ECTS = coefficient	Modalités de contrôle des connaissances et compétences											
							Présentiel			Distanciel			Total horaire	1ère session				2nde chance						
							CM	TD	TP	Total présentiel	Nbre d'heures			Type de contrôle (4)		Type de contrôle								
							%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%			Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve						
	S	BCC 0 : Option	BCC 0 - Electives				8			8	6	14	1											
TEVA	S1	Engagement et vie associative (EVA)	Involvement and community life	Optionnel	F. Girard-Migault		8			8	6	14	1	100	Ecrit	0								
	S	BCC 1 : Scientifique		Obligatoire			8	8	8	24	0	24	2											
SE 711	S1	Méthodes de Calcul Numérique & Optimisation	Digital Calculus Methods & Optimization	Obligatoire	Dahoo		8	8	8	24	0	24	2	100	Ecrit	0						100	Ecrit	
	S	BCC 2 : Electronique Analogique & Haute-fréquences		Obligatoire			14	18	24	56	0	56	4											
SE 821	S2	CEM et Intégrité du Signal	EMC & Signal Integrity	Obligatoire	Cottard		8	10	10	28	0	28	2	100	Ecrit	0						100	Ecrit	
SE 822	S2	Transmissions Radio Fréquences	Radio frequency transmission	Obligatoire	Cottard		6	8	14	28	0	28	2	100	Ecrit	0						100	Ecrit	
	S	BCC 3 : Electronique Numérique & Micro Electronique		Obligatoire			14	14	20	48	0	48	4											
SE 721	S1	Informatique Industrielle & Architecture Micro Contrôleur	Computing & Hardware	Obligatoire	Meghrich		6	6	12	24	0	24	2	100	Ecrit	0						100	Ecrit	
SE 722	S1	Gestion de l'Energie & Autonomie SEE	Energy management & EES Autonomy	Obligatoire	Sadre		8	8	8	24	0	24	2	100	Ecrit	0						100	Ecrit	
	S	BCC 4 : Informatique : Concept et Programmation		Obligatoire			26	16	14	56	0	56	4											
SE 736	S1	Architecture Logicielle	Software Architecture	Obligatoire	?		8	8	0	16	0	16	1	100	Ecrit	0						100	Ecrit	
SE 734	S1	Conception Objet	Object Design	Obligatoire	Sayous		10	0	10	20	0	20	2	100	Ecrit	0						100	Ecrit	
SE 735	S1	IHM & Supervision	MMI & Supervision	Obligatoire	Bonnin		8	8	4	20	0	20	1	100	Ecrit	0						100	Ecrit	
	A	BCC 5 : Informatique : Syst Expl et IoT		Obligatoire			34	34	48	116	0	116	9											
SE 731	S1	Architecture de Communication : Réseaux	Communication Architecture : Network	Obligatoire	Laval	x	10	10	16	36	0	36	3	100	Ecrit	0						100	Ecrit	
SE 732	S1	Système d'Exploitation	Operating System	Obligatoire	Bonnin		8	8	8	24	0	24	2											
SE 831	S2	Objets Connectés (Java, Android)	IoT (Java, Android)	Obligatoire	Laval	x	8	10	10	28	0	28	2											
SE 832	S1	Système d'Exploitation Temps Reel	Real Time Operating System	Obligatoire	Bonnin		8	6	14	28	0	28	2											
	A	BCC 6 : Traitements & Systèmes		Obligatoire			8	8	80	96	0	96	7											
SE 733	S1	Gestion des Risques & Sureté de Fonctionnement	Safety management & safety of operation	Obligatoire	Majot		8	8	0	16	0	16	1	100	Ecrit	0						100	Ecrit	
SE 751	S1	Projet Interfiliaire	Project	Obligatoire	Blazevic / Bonnin				40	40	0	40	2	100	Ecrit	0						100	Ecrit	
SE 851	S2	Projet Interfiliaire	Project	Obligatoire	Blazevic / Bonnin				40	40	0	40	4	100	Ecrit	0						100	Ecrit	
	A	BCC 7 : Sciences Humaines et Managériales		Obligatoire			64	108	72	244	0	244	9											
SE 741	S1	Marketing Général et Industriel	General and Industrial Marketing	Obligatoire	Morvan	x	8	8		16	0	16	1	100	Ecrit	0						100	Ecrit	
SE 742	S1	Outils et Techniques de Gestion de Groupes	Tools & Technics for Group Management	Obligatoire	Wacquart	x	0	10	10	20	0	20	1	100	Ecrit	0						100	Ecrit	
SE 743	S1	Anglais	English	Obligatoire	Gelican	x	0	14	14	28	0	28	2	100	Ecrit	0						100	Ecrit	
SE 841	S2	Qualité & Normes	Quality & Standards	Obligatoire	Cousty	x	6	6	8	20	0	20	1	100	Ecrit	0						100	Ecrit	
SE 842	S2	Droit du Travail et des Sociétés	Labor and Company Law	Obligatoire	Fricker	x	10	10	0	20	0	20	1	100	Ecrit	0						100	Ecrit	
SE 843	S2	Ouverture à l'International	International Opening	Obligatoire	Mécavenir	x	40	60	40	140	0	140	3	100	Ecrit	0						100	Ecrit	
	A	BCC 8 : Séquence Professionnelle - Tutorat		Obligatoire									21											
SE3EVA	S1	Séquence professionnelle - Tutorat		Obligatoire	Latrache	x							8											
SE4EVA	S2	Séquence professionnelle - Tutorat		Obligatoire	Latrache	x							13											
Total heures maquette							168	206	266	640	0	640	60											
Total heures étudiants														640										

(1) Code : les éléments pédagogiques seront codifiés de manière libre (jusqu'à 8 caractères possibles) sauf les UE libres.
UE libres :
 UE Engagement et vie associative (EVA) : TEVA
 UE Handicap et société (HS) : THS
 UE Théorie et pratique des activités physiques et sportives (APS) : TAPS
 UE Culture - pratiques artistiques (CPA) : T CPA

Les UE libres doivent apparaître obligatoirement chaque année. Une UE libre pourra être suivie une seule fois dans le cycle Licence. Dans la mesure du possible, l'UE libre donnera lieu à des ECTS comptant pour l'obtention du diplôme ; à défaut, elle donnera lieu à des ECTS supplémentaires.

(2) Préciser si le bloc de compétence se déroule sur l'année ou sur un semestre uniquement.
 Pour rappel, en Licence :
 Discipline majeure et disciplines complémentaires d'appui : 130 à 150 ECTS
 Matières transversales (méthodologie, culture numérique, expression écrite et orale, interculturelité), linguistiques et informationnelles : 20 à 24 ECTS
 PPEI (Projet personnel d'études et d'insertion) y compris connaissance de l'entreprise : 6 à 10 ECTS
 UE d'ouverture sur enjeux et interfaces, options ou accompagnement/mise à niveau/entraînement hors dispositifs OUI SI, Projet/Travail encadré : 4 à 20 ECTS

(3) Type d'épreuve : si une évaluation comprend plusieurs types d'épreuve, le poids de chaque épreuve dans le calcul de la note devra être communiqué.

(4) Type de contrôle : pour un contrôle continu intégral, compléter la colonne "colonne continu" et indiquer 100%

(5) Nombre d'ECTS au semestre : le total des ECTS au semestre ou à l'année peut varier et peut ne pas correspondre, respectivement, à 30 ou à 60 ECTS.

REMARQUE :
 - Les dispositions particulières à la formation font l'objet d'un court texte situé au-dessus du tableau.
 - Un fichier excel concerne une année et une année apparaît dans un seul onglet. Il est conseillé de ne pas créer plusieurs onglets. De plus, un document spécifique est attendu selon les modalités d'enseignement (F/FC/FA/FOAD) si des différences existent.